



SECTION GYM PLURIELLE

aslgymnastique@gmail.com



ASSOCIATION
SPORTIVE DE
LOUVECIENNES



SIRET 32584418100033
Agrément JS 3519

SAISON 2022 – 2023 – Adhésion septembre 2022

Nouvelle adhésion Renouvellement Jeune de moins de 26ans Demande attestation C.E.

NOM PRÉNOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE PORTABLE DATE DE NAISSANCE/...../.....

ADRESSE E-MAIL

En cas de changement d'adresse e- mail en cours d'année, merci de nous prévenir

.....@.....

Montants des cotisations :

Tarif 280 € 230 € (moins de 26 ans à la date d'inscription)

(Dont 40€ au titre des frais de Licence, dossier d'inscription et assurances)

1 chèque à l'ordre de ASL GYM PLURIELLE 3 chèques à l'ordre de ASL GYM PLURIELLE datés du jour et remis à l'inscription

Pour une cotisation de 280 €, 3 chèques de : 120 € - 80 € - 80 €

Pour une cotisation de 230 €, 3 chèques de : 100 € - 65 € - 65 €

Nom de la banque :

Émetteur des chèques si différent de l'adhérent

FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Pour les nouveaux adhérents :

un certificat médical de moins de 3 mois une autorisation parentale pour les mineurs une photo

Pour les adhérents ayant déjà fourni un certificat médical pour les saisons 2019-2020 ou 2020-2021, remplir le questionnaire médical ci joint.

Pour tous les autres renouvellements , un nouveau certificat médical de moins de trois mois

ENGAGEMENT IMPORTANT

Je reconnais avoir pris connaissance :

- du Règlement intérieur de l'Association et du Règlement Adhérent (disponibles sur le site internet ou sur demande) ;
- du protocole sanitaire en vigueur et m'engage à respecter toutes les consignes données par l'association lors de mes activités au gymnase, ainsi que toute nouvelle mesure qui pourrait être prise durant la saison sportive et qui me serait communiquée par l'association (disponibles sur le site internet ou sur demande).

Je reconnais avoir été informé(e) :

- des garanties de base couvertes par l'assurance proposée (disponibles sur le site internet ou sur demande) ;
- de l'obligation de présenter un dossier d'inscription complet (certificat médical, chèque(s), etc.) pour accéder aux cours.

Je m'engage à délivrer :

- **à la première inscription** un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive de moins de trois mois.
- **pour les réinscriptions** l'attestation relative au « Questionnaire médical », pour autant qu'un certificat médical ait bien été fourni au cours des deux saisons sportives précédentes. Dans le cas contraire, un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive de moins de trois mois devra obligatoirement être fourni à la réinscription.

Fait à Louveciennes le Signature obligatoire